

Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATPS2-1 - Sauveteur Secouriste du Travail

Durée : 14h00

Type : Présentiel

Public :

Tous

Objectifs pédagogiques :

1. Définir les gestes de premiers secours adaptés à une situation d'accident
2. Analyser les risques professionnels et mettre en œuvre des actions de prévention
3. Adapter les éléments de la communication d'urgence face aux différentes situations

La formation vous conduira sur le terrain à identifier les risques, prévenir les accidents et intervenir de manière sécurisée.

Pré-requis :

Aucun

Programme :

SEQUENCE 1 : PRESENTATION DE LA FORMATION SST

- ☐ Connaître le rôle et les missions du SST
- ☐ Connaître le principe d'évaluation de sa formation

SEQUENCE 2 : SITUER SON ROLE DE SST DANS L'ORGANISATION DE LA PREVENTION DE L'ENTREPRISE

- ☐ Appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise
- ☐ Situer le sauveteur secouriste du travail en tant qu'acteur de la prévention

SEQUENCE 3 : SITUER LE CADRE JURIDIQUE DE SON INTERVENTION

- ☐ Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans et en dehors de son entreprise
- ☐ Mobiliser ses connaissances du cadre juridique lors de son intervention

SEQUENCE 4 : METTRE EN OEUVRE SES COMPETENCES EN MATIERE DE PROTECTION AU PROFIT D'ACTION DE PREVENTION

- ☐ Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- ☐ Contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS
9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
Auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466

SEQUENCE 5 : REALISER UNE PROTECTION ADAPTEE EN SITUATION D'ACCIDENT

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

SEQUENCE 6 : EXAMINER UNE VICTIME AVANT ET POUR LA MISE OEUVRE DE L'ACTION CHOISIE EN VUE DU RESULTAT A OBTENIR

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signe(s) indiquant que la vie de la victime est menacée
- Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser

SEQUENCE 7 : FAIRE ALERTER OU ALERTER EN FONCTION DE L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE OU L'ETABLISSEMENT

- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est le plus apte pour déclencher l'alerte
- Transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime

SEQUENCE 8 : INFORMER LES PERSONNES DESIGNEES DANS LE PLAN D'ORGANISATION DE LA PREVENTION DE L'ENTREPRISE DE LA SITUATION DANGEREUSE REPEREE

- Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre

SEQUENCE 9 : SECOURIR LA VICTIME DE MANIERE APPROPRIEE

- Déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la victime, pour obtenir le résultat à atteindre
- Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
- Vérifier l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Moyens pédagogiques :

- Démonstrations, apprentissages des gestes et conduites à tenir
- Applications sous forme de mises en situations d'accident simulé
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires



Moyens techniques :

- Maquillage
- Matériel de simulation (défibrillateur..)
- Mannequins et accessoires individuels (masques, sacs pulmonaires...)
- Plan d'intervention SST
- Plan d'actions prévention

Moyens d'encadrement :

- VIVALIANS est un organisme national habilité par l'INRS sous le numéro : 1509353/2021/SST-01/O/CN
- Formateurs SST certifié à jour de leur MAC FOFO SST

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, échanges d'expériences, mises en pratique et réponses aux questions.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :

- Deux épreuves de certification des compétences du SST : en cas d'évaluation favorable un certificat de SST valable 24 mois sera délivré
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Matériel nécessaire :

Papier et crayon

Accessibilité PSH :

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com, afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.

